

Centre
de services scolaire
de la Rivieraine

Québec



La réussite de chaque élève...
Au cœur de nos préoccupations!



RAPPORT
ANNUEL

2019-2020



Table des matières

Page

Mot du directeur général	3
La gouvernance du centre de services scolaire	4
Décisions du Conseil des commissaires.....	5
Décisions de la direction générale.....	6
Les conseils d'établissement	7
Le Service des technologies de l'information	8
Le Service des ressources matérielles	10
Les Services éducatifs	12
Le Service des ressources humaines	13
La clientèle scolaire 2019-2020	14
Nos résultats financiers 2019-2020	16
Le protecteur de l'élève	17
La lutte contre l'intimidation et la violence	18
Le portrait des statistiques ministérielles	20
La formation professionnelle	21
La formation professionnelle à distance	23
Le service aux entreprises	25
La formation générale à distance	27
La formation générale des adultes	28
Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).....	30
Notre territoire – Nos établissements	34

Mot du directeur général

L'année 2019-2020 a été marquée par plusieurs événements, dont un changement important pour les commissions scolaires, qui sont devenues, en date du 15 juin 2020, des centres de services scolaires. En effet, en vertu de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le mandat des commissaires des commissions scolaires francophones a pris fin le 8 février 2020. Ainsi, du 9 février au 15 juin 2020, le directeur général d'une commission scolaire francophone a assumé les fonctions que la loi attribuait au conseil des commissaires et aux commissaires. En mai 2020, un Règlement est venu préciser que du 15 juin au 15 octobre 2020, le directeur général d'une commission scolaire francophone assumerait les fonctions que la loi attribue au conseil d'administration du centre de services scolaire et à ses membres. Soyez assurés que l'ensemble des décisions prises lors de cette période transitoire l'ont été de façon transparente, dans l'intérêt des élèves qui fréquentent nos établissements.

Évidemment, il est impossible de passer sous silence la fermeture de tous les établissements scolaires de la province en raison de la pandémie de coronavirus, qui a été annoncée le 13 mars 2020 par le premier ministre du Québec. Les écoles primaires et les centres de formation professionnelle et de formation aux adultes ont pu rouvrir leurs portes en mai, alors que les écoles secondaires sont demeurées fermées jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette pandémie a chamboulé notre réalité, mais je suis fier de pouvoir affirmer que l'ensemble du personnel s'est rapidement mobilisé afin de maintenir le lien avec les élèves pendant le confinement et de préparer le retour en classe. Je tiens également à remercier tout particulièrement le personnel qui s'est porté volontaire afin de travailler dans les services de garde d'urgence que nous avons mis en place pour les enfants du personnel des services essentiels au cours de la période de fermeture des établissements.

C'est donc avec enthousiasme que je vous présente le rapport annuel 2019-2020 du Centre de services scolaire de la Rivière. À la lecture de ce rapport, vous pourrez constater les initiatives mises en place afin d'assurer la réussite scolaire de l'ensemble de nos élèves, jeunes et adultes. Je remercie chacun des membres du personnel, des parents, des partenaires et des bénévoles pour leur implication au cours de la dernière année.

Soyez assurés que plus que jamais, nous mettons tout en œuvre pour accomplir notre mission d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'élèves et que nous poursuivons nos actions afin de continuer à répondre aux besoins et aux attentes de notre clientèle dans le but de lui offrir les services de qualité auxquels elle a droit.

Bonne lecture!

Le directeur général,

Pascal Blondin

Pascal Blondin



La gouvernance du centre de services scolaire

Jusqu'au 8 février 2020, la Commission scolaire de la Rivéraine était administrée par un Conseil composé d'une présidente élue au suffrage universel, de neuf commissaires élus et de trois commissaires parents qui eux, étaient nommés par le comité de parents afin de représenter les ordres d'enseignement primaire et secondaire. Le commissaire exerçait ses fonctions et pouvoirs en gardant constamment en tête l'intérêt des élèves jeunes et adultes. Le Conseil n'agissait pas seul; il était accompagné d'une équipe de gestionnaires sous la direction de M. Pascal Blondin, directeur général.

Le Centre de services scolaire de la Rivéraine tient à souligner le travail des personnes suivantes, qui ont agi à titre de commissaires pour la première moitié de l'année scolaire 2019-2020 :

- Madame Marjolaine Arsenault, présidente
- Monsieur Gilles Carpentier, circonscription 7 et vice-président
- Monsieur Jean Beauchemin, circonscription 1
- Madame Jeannine Chartrand, circonscription 2
- Madame Chantal Tardif, circonscription 3
- Monsieur Louis Beaugard, circonscription 4
- Madame Reine Jutras, circonscription 5
- Madame Line Trudel, circonscription 6
- Monsieur Alain Perreault, circonscription 8
- Monsieur Henri Rondeau, circonscription 9
- Madame Renée Gagnon, commissaire parent pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA)
- Monsieur Pierre Lesage, commissaire parent au secondaire
- Madame Josée Paquin, commissaire parent au primaire

À la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, qui a notamment mis fin au mandat des commissaires, la direction générale a assumé les pouvoirs qui leur étaient attribués. Par souci de transparence, dès le mois de février, la direction générale a mis sur pied un comité transitoire composé des directions de services et toutes les décisions qui y ont été prises ont été documentées. Les ordres du jour et procès-verbaux de ces rencontres décisionnelles ont été déposés sur le [site web](#) du Centre de services scolaire et sont accessibles à l'ensemble de la population. Vous trouverez, ci-dessous, une synthèse des principales décisions du conseil des commissaires et de la direction générale pour l'année 2019-2020.

Décisions du Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires a tenu 5 séances ordinaires entre le 27 août 2019 et le 8 février 2020 ainsi qu'une séance extraordinaire le 15 janvier 2020.

Il a notamment procédé à la prise des décisions suivantes :

- ✔ Adopter l'organisation scolaire
- ✔ Adopter le budget 2019-2020
- ✔ Adopter le projet de la rémunération des commissaires
- ✔ Adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- ✔ Adopter les calendriers scolaires 2019-2020
- ✔ Adopter la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle
- ✔ Nommer les membres du comité exécutif
- ✔ Adhérer à un regroupement d'achats pour les assurances de dommages de la commission scolaire
- ✔ Approuver l'état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires
- ✔ Autoriser l'octroi d'un contrat pour la démolition de l'école Marquis à St-Célestin
- ✔ Autoriser l'octroi de contrat pour le câblage de télécommunications par lot à la commission scolaire
- ✔ Approuver les budgets révisés

Tous les procès-verbaux du Conseil des commissaires et des séances décisionnelles de la direction générale sont disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaire, au www.csriverraine.qc.ca, sous la rubrique Gouvernance.

Décisions de la direction générale

(période de transition projet de Loi 40)

La direction générale a tenu 8 séances décisionnelles en compagnie des cadres de services entre le 9 février et le 30 juin 2020.

Elle a notamment procédé à la prise des décisions suivantes :

- ✔ Adopter l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation
- ✔ Confier un mandat à Collecto Services regroupés en éducation pour l'acquisition de gaz naturel et le coût de transport
- ✔ Approuver les budgets révisés
- ✔ Adopter les structures administratives 2020-2021 des cadres de services, de centres et d'écoles
- ✔ Adopter les plans d'effectifs du personnel syndiqué – Soutien et Professionnel
- ✔ Octroyer un contrat pour les services d'entretien des équipements mécaniques et de la qualité de l'eau de la piscine de l'école secondaire les Seigneuries
- ✔ Adopter la Politique relative aux frais à facturer aux parents pour le midi
- ✔ Adopter la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées aux parents ou des usagers
- ✔ Octroyer un contrat pour la construction d'une nouvelle école primaire dans la municipalité de Saint-Célestin
- ✔ Octroyer un contrat pour le remplacement du système d'alarme incendie et d'éclairage d'urgence, la rénovation des salles de toilettes et l'asphalte de la cour d'école à l'école la Source
- ✔ Signer un protocole de partenariat entre le Centre de service scolaire de la Rivéraine et le Grand Conseil de la Nation Waban Aki
- ✔ Adopter la Directive concernant la conclusion de contrats de plus de 10 000\$
- ✔ Octroyer les contrats pour les services professionnels en architecture, en ingénierie (mécanique et électricité) et en ingénierie (structure et civil) pour la construction d'une nouvelle école primaire pour le Centre de services scolaire de la Rivéraine dans la municipalité de Saint-Sylvère

Tous les procès-verbaux des séances décisionnelles de la direction générale sont disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaire, au www.csriverraine.qc.ca, sous la rubrique Gouvernance.

Tableau des représentants au conseil d'établissement 2019-2020

	Écoles et centres	Parents	Ens.	Soutien	Profess.	S.garde	Élèves
	Des Perséides	4	2		1	1	
P R I M A I R E S	Arc-en-Ciel	5	3	1		1	
	Beauséjour	5	3	1		1	
	Boutons d'Or, Explorami et Terre-des-Jeunes	6	4	0		1	
	Curé-Brassard	5	3	1		1	
	Des Arbrisseaux et de la Croisée	5	3	0	0	1	
	Despins	5	4			1	
	Harfang-des-Neiges	5	3	1		1	
	Jean-XXIII et Le Rucher	5	3	1		1	
	La Jeunesse	5	3			1	
	La Nacelle et La Source	4	2	1		1	
	Le Phare	4	3	0	0	0	
	L'Oasis	4	3	0	0	0	
	Marie-Sophie	4	2	2			
	Maurault et Vincent-Lemire	4	3	1		1	
	Notre-Dame-de-l'Assomption	5	3	1		1	
	Paradis	5	2	1	1	1	
	Tournesol	4	2	1		1	
SEC.	Jean-Nicolet	6	4	1	1		2
	La Découverte	6	4	1	1	0	2
	Les Seigneuries	6	2	1	1	0	2
CENTRES	Centre de formation professionnelle	3 représentants socio communautaires et socio économiques, 3 enseignants, 1 professionnel et un membre du personnel de soutien					1
	Centre de l'éducation des adultes	3 enseignants, 1 professionnel, 2 membres du personnel de soutien, 1 représentant d'élèves par sous-centre, 2 membres de la communauté					3

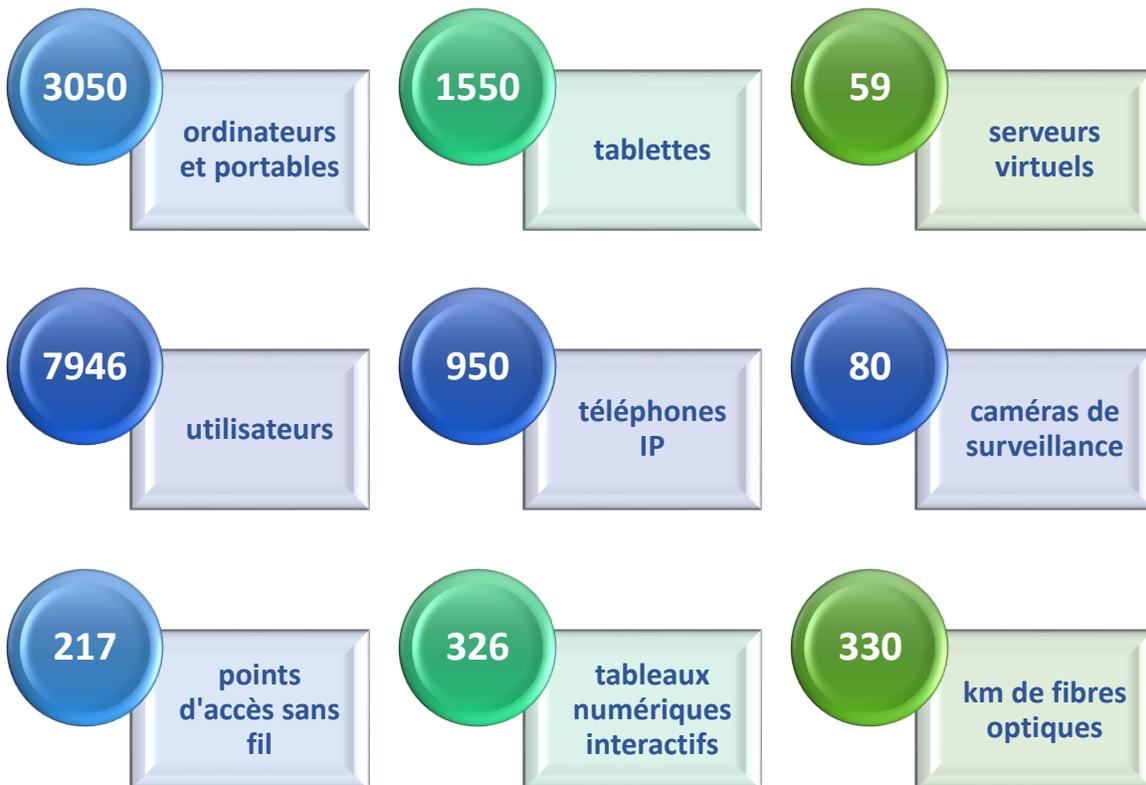
Le Service des technologies de l'information

Il a comme mandat principal d'implanter, de supporter et de maintenir à jour les applications de gestion administratives et pédagogiques. Il est aussi responsable de l'installation, du support et de la réparation des équipements informatiques et de télécommunication au niveau du centre administratif, des écoles et des centres.

Entre autres, il touche les opérations et les dossiers suivants :

- ✔ Mise en place des plans de développement et des projets prioritaires annuels
- ✔ Gestion des acquisitions et de l'entretien en matière d'équipements informatiques
 - Mise en œuvre du plan numérique en éducation
- ✔ Élaboration et mise en œuvre de diverses politiques sur le plan de la sécurité de l'information
- ✔ Responsabilité des parties informatique et infonuagique des applications administratives du Centre de services scolaire ainsi que des logiciels corporatifs
- ✔ Responsabilité des télécommunications interne et externe
- ✔ Analyse et élaboration de programmes informatiques maison
- ✔ Soutien aux utilisateurs administratifs et pédagogiques
 - Soutien aux parents ainsi qu'aux partenaires externes
 - Soutien technologique à l'organisation scolaire
- ✔ Gestion du réseau de fibres optiques, du réseau filaire ainsi que du réseau sans fil
- ✔ Gestion des ententes contractuelles avec les partenaires externes
- ✔ Gestion et support de la téléphonie, des interphones et des sonneries
- ✔ Planification des besoins de développement et d'optimisation des services et des équipements
 - Responsabilité d'assurer une veille technologique
- ✔ Gestion des systèmes d'accès électroniques dans les établissements ainsi que des caméras de surveillance
- ✔ Gestion et installation des tableaux numériques interactifs dans les classes
- ✔ Gestion des portails administratifs, pédagogiques et d'information aux parents
- ✔ Soutien de la visioconférence, de la formation à distance, des élèves et des parents à la maison

Le service des technologies de l'information en chiffres



Le budget total alloué en 2019-2020 pour l'acquisition et la location des équipements informatiques a été de 1 359 439 \$.



Le Service des ressources matérielles

Au cours de l'année scolaire, plusieurs appels d'offres faits par le Service des ressources matérielles ont précédé l'octroi de contrats pour le maintien, l'amélioration et la transformation des bâtiments.

Voici quelques exemples :

Type de mandat	Nombre de contrats	Montant avant taxes
Travaux de démolition lot 1 de l'école Marquis à Saint-Célestin	1	183 263,00 \$
Construction d'une nouvelle école primaire dans la municipalité de Saint-Célestin	1	10 332 900,00 \$
Remplacement du système d'alarme incendie et d'éclairage d'urgence, rénovation des salles de toilettes et asphalte de la cour d'école à l'école la Source à Sainte-Cécile-de-Lévrard	1	392 795,35 \$
Mise aux normes du système d'alarme incendie et d'éclairage d'urgence à l'école Marie-Sophie à Sainte-Sophie-de-Lévrard	1	28 500,00 \$
Remplacement de la toiture et travaux connexes à l'école Oasis à Sainte-Françoise	1	271 000,00 \$
Réfection des salles de toilettes du gymnase à l'école la Nacelle à Saint-Pierre-les-Becquets	1	213 880,00 \$
Modification du débarcadère et réfection du stationnement à l'école Arc-en-Ciel à Sainte-Monique	1	219 653,00 \$
Réfection des salles de toilettes du rez-de-chaussée à l'école Boutons-d'Or à Précieux-Sang	1	139 000,00 \$
Remplacement du système d'alarme incendie et d'éclairage d'urgence et optimisation du rendement énergétique phase II à l'école Tournesol à Saint-Léonard-d'Aston	1	757 900,00 \$
Remplacement des contrôles pneumatiques phase III à l'école secondaire Jean-Nicolet à Nicolet	1	385 000,00 \$
Mise aux normes du système d'alarme incendie et d'éclairage d'urgence et réfection des vestiaires de la piscine et du gymnase à l'école secondaire les Seigneuries à Saint-Pierre-les-Becquets	1	622 700,00 \$
Mise aux normes du système d'alarme incendie et d'éclairage d'urgence à l'école le Phare à Deschaillons	1	35 400,00 \$

Toutes les résolutions relatives à l'octroi des contrats figurent aux procès-verbaux mensuels de l'année 2019-2020 du Conseil des commissaires ainsi que des séances décisionnelles de la direction générale. Il est possible de consulter ces documents publics sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Rivière.

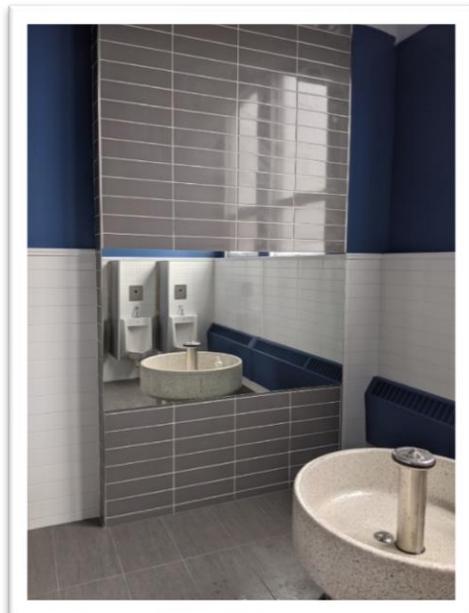




En vertu de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE), le centre de services scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues dans son rapport annuel et y indiquer, entre autres, les renseignements suivants :

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	8	299 047,95 \$
Total des contrats de services	8	299 047,95 \$



Les Services éducatifs

Au préscolaire

- ✔ Programme d'animation « Passe-Partout »
- ✔ Maternelle 4 ans
- ✔ Maternelle 5 ans

Au primaire

- ✔ Programme régulier
- ✔ Anglais enrichi
- ✔ *Ça bouge dans l'Est*
- ✔ Programme de musique-études
- ✔ École Alternative
- ✔ Programme triathlon

Au secondaire

- ✔ Programme régulier
- ✔ Anglais enrichi
- ✔ Arts plastiques
- ✔ Arts dramatiques
- ✔ Concentration sport
- ✔ *Stage band*
- ✔ Science
- ✔ Volet robotique
- ✔ Danse
- ✔ Accès DEP
- ✔ Volet Hockey
- ✔ Concentration Musique
- ✔ Volet Langue Culture et technologie
- ✔ *Marching band*
- ✔ Programme équestre
- ✔ Hockey LHPS



Services spécialisés



Primaire

- ✔ Écoles *point de services* au primaire
- ✔ Classes d'adaptation scolaire au primaire (difficultés graves d'apprentissage ou d'adaptation)
- ✔ Classes d'autonomie fonctionnelle
- ✔ Classe de développement global
- ✔ Classe de maternelle à effectif réduit
- ✔ Classe de troubles graves du comportement
- ✔ Classe de développement des habiletés sociales et de la communication (TEACCH)

Secondaire

- ✔ Cheminement continu adapté (CCA)
- ✔ Enseignement personnalisé (EP)
- ✔ Classes de cheminement continu (CC)
- ✔ Formation préparatoire au travail
- ✔ Formation métier semi-spécialisé

Le Service des ressources humaines

Membres du personnel	Hommes	Femmes	Total
Enseignants	103	321	424
Personnel professionnel	12	57	69
Personnel de soutien	31	261	292
Directions d'établissements	9	15	24
Cadres de services	8	10	18
Total	163	664	827

Ces nombres incluent le personnel à temps plein et à temps partiel.

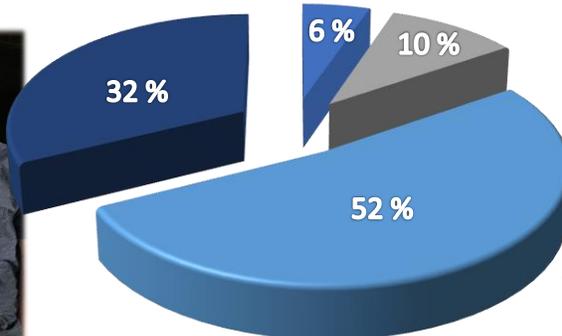
En vertu de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, le Centre de services scolaire doit faire état de ses effectifs par catégories d'emploi et indiquer si la cible fixée par le ministre a été respectée.

À la suite de l'analyse des données transmises au ministère, le niveau d'effectifs du Centre de services scolaire pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 dépasse la cible visée de 3889,43 heures, notamment en raison de l'ajout de mesures ciblées et du financement reçu pour l'embauche de ressources professionnelles et enseignantes dans nos écoles.

AVRIL 2019 À MARS 2020	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées
Personnel d'encadrement	69 994	0	69 994
Personnel professionnel	132 964	0	132 964
Personnel infirmier	0	0	0
Personnel enseignant	637 287	805	638 092
Personnel de bureau, technicien et assimilé	408 881	99	408 980
Agents de la paix	0	0	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	25 145	32	25 177
Étudiants et stagiaires	0	0	0
Total	1 274 271	936	1 275 207

La clientèle scolaire 2019-2020

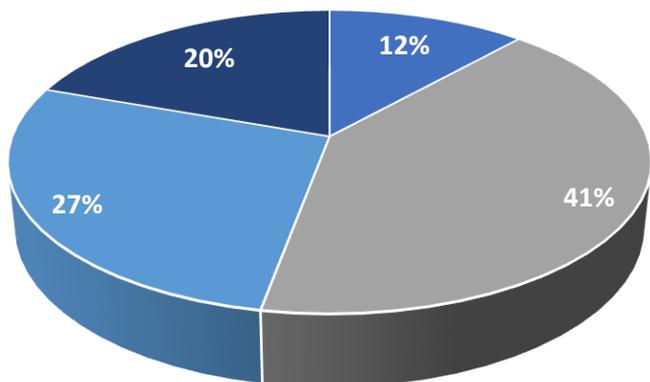
Formation générale des jeunes



- Passe-Partout : 278
- Préscolaire : 542
- Primaire : 2758
- Secondaire : 1716

Total : 5 294 élèves

Formation aux adultes



- Formation professionnelle : 315
- Formation professionnelle à distance : 1112
- Formation aux adultes : 742
- Formation aux adultes à distance : 528

Total : 2 697 élèves





Services de garde

Nombre de services de garde	16
Élèves réguliers	1 256
Élèves sporadiques	318

Le transport scolaire

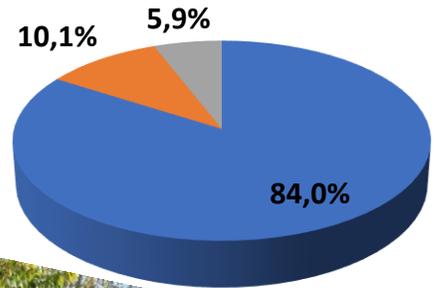
Nombre d'élèves transportés	4813
Nombre de véhicules	121
Kilomètres parcourus par jour	10 451
Budget de dépenses	7 058 283 \$



Nos résultats financiers 2019-2020

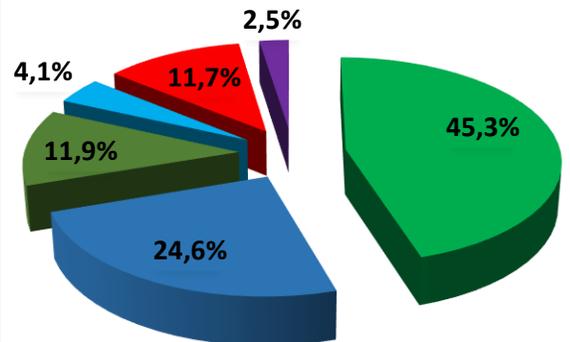
Revenus

Ministère de l'Éducation	68 039 048 \$
Taxe scolaire	8 151 446 \$
Autres revenus	4 777 390 \$
TOTAL	80 967 884 \$



Dépenses

Activités d'enseignement et de formation	36 983 501 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	20 096 543 \$
Services d'appoint (transport et services de garde)	9 691 352 \$
Activités administratives	3 319 328 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 569 526 \$
Activités connexes, service de la dette et provisions	2 018 649 \$
TOTAL	81 678 899 \$
Déficit de l'exercice	711 015 \$



La description des objectifs et des principes de répartition des revenus du centre de services scolaire ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués sont intégrés à un règlement disponible sur le [site web](#).

Le protecteur de l'élève

Rapport 2019-2020

Le protecteur de l'élève est appelé à jouer un rôle préventif, notamment en informant les personnes de leurs droits et responsabilités, en les incitant à présenter leur point de vue et à échanger avec elles sur la problématique vécue. Dans cette perspective, les demandes reçues sont considérées comme étant des consultations ou demandes d'information sauf si l'utilisateur dépose une plainte formelle.

Lors d'une intervention du protecteur de l'élève, celui-ci communique, en premier lieu, avec le responsable de l'examen des plaintes qui a traité la requête adressée au centre de services scolaire, puis avec les personnes directement concernées au niveau de la direction de services ou d'établissement. La plainte est alors analysée, l'information est ainsi compilée. Le protecteur consulte également les documents pertinents à la plainte, et ce afin de mieux comprendre et cerner la problématique. Il est à noter que dans la majorité des cas, les demandeurs n'avaient pas épuisé l'ensemble des recours mis à leur disposition par le centre de services scolaire. Il s'agissait alors de permettre au demandeur d'exposer la situation problématique, de lui expliquer clairement la réglementation applicable selon la circonstance, de l'informer de ses droits et recours et/ou de le référer aux personnes-ressources susceptibles de l'aider à résoudre la problématique vécue.

Par le présent exercice, vingt-quatre (24) demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. Les consultations représentent la totalité de ces requêtes. Aucune plainte officielle n'a été déposée auprès du protecteur de l'élève. Il est important d'ajouter que le protecteur de l'élève privilégie constamment une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges en cours.

Lors du présent exercice, nous avons connu une situation particulière due au contexte de la pandémie qui a entraîné la fermeture de l'ensemble des écoles pour une période s'échelonnant du 13 mars au 11 mai 2020.

C'est avec un grand intérêt que nous avons reçu les demandes des parents qui nous ont sollicités. Nous tenons à les remercier pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Une grande partie du travail du protecteur de l'élève est justement d'établir un climat de confiance envers le parent concerné. Nous croyons avoir réussi à établir ce climat de confiance par une qualité d'écoute permettant de bien saisir les préoccupations émises afin de bien les accompagner et à les guider tout au long du processus.

Je tiens à remercier les membres du personnel du centre de services scolaire avec qui j'ai eu l'occasion de discuter dans le cadre de mon mandat. J'ai grandement apprécié l'importance qu'ils ont accordée à mes demandes et questions. Leur collaboration contribue à la compréhension des enjeux des différentes situations portées à l'attention du protecteur de l'élève.



Yves Marcotte
Protecteur de l'élève

La lutte contre l'intimidation et la violence

Depuis janvier 2013, chaque école doit produire un plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école et annuellement celui-ci doit être approuvé par le conseil d'établissement.

- ✔ En lien avec l'article 96.12 de la LIP, le directeur de l'école voit à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il reçoit et traite avec diligence tout signalement et toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.
- ✔ Le directeur de l'école qui est saisi d'une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence doit, après avoir considéré l'intérêt des élèves directement impliqués, communiquer promptement avec leurs parents afin de les informer des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il doit également les informer de leur droit de demander l'assistance de la personne que le centre de services scolaire doit désigner spécialement à cette fin.
- ✔ Le directeur de l'école transmet au directeur général du centre de services scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.
- ✔ Le directeur de l'école doit désigner, parmi les membres du personnel de l'école, une personne chargée, dans le cadre de sa prestation de travail, de coordonner les travaux d'une équipe qu'il doit constituer en vue de lutter contre l'intimidation et la violence.

Par intimidation on entend :

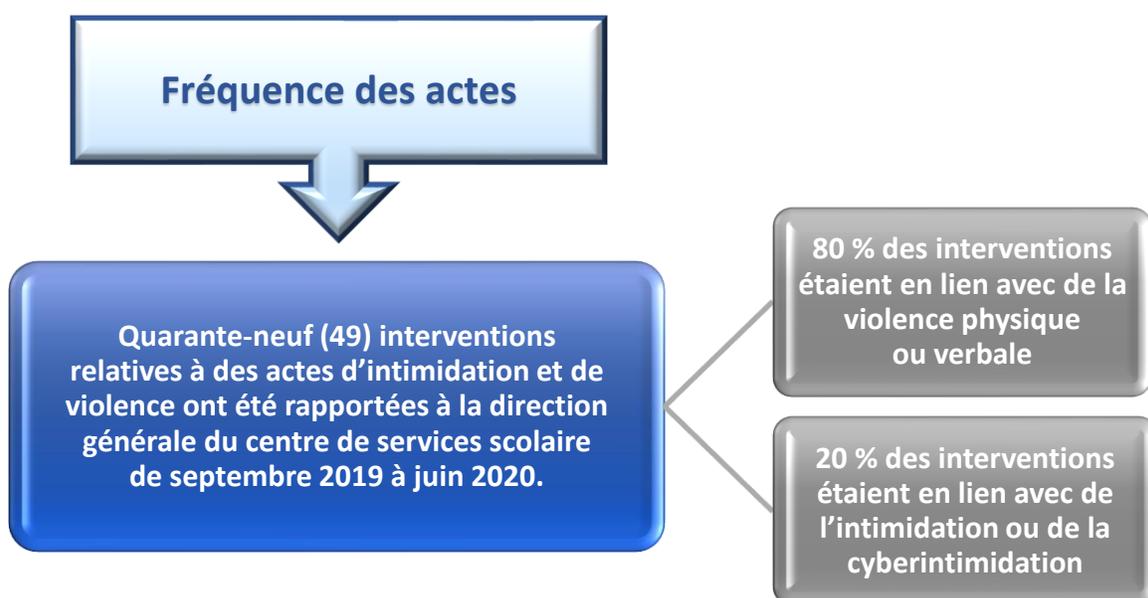
Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par violence on entend :

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Quelques pistes d'actions et mesures de prévention mises en place dans les écoles

- ✔ Faire connaître à l'ensemble du personnel et aux parents, le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- ✔ Favoriser le processus de signalement d'un acte de violence ou d'intimidation.
- ✔ Poursuivre la formation du personnel quant aux modalités applicables dans le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- ✔ Poursuivre la formation des élèves en lien avec la gestion des conflits, ainsi que sur les notions d'intimidation et de violence.
- ✔ Présentation du plan de lutte au personnel de l'école en début d'année. Présentation en assemblée générale des parents. Envoyer le plan de lutte par courriel à tous les parents.
- ✔ Formations à tous (élèves, membres du personnel, parents) sur les actions à poser dans les situations d'intimidation ou de violence.
- ✔ Formation aux membres du personnel, notamment sur la distinction des termes et sur l'intervention à favoriser pendant et après une situation observée.
- ✔ Animations sur la gestion des conflits et développement des compétences personnelles et sociales, notamment l'empathie, l'affirmation de soi et la gestion de la colère.



Portrait des statistiques ministérielles

Taux de diplomation et de qualification

Cohortes	CSS de la Rivéraine	Ensemble du Québec pour le réseau public
2010-2017 (7 ans)	79,6 %	77,7 %
2011-2018 (7 ans)	77,5 %	81,8 %
2012-2019 (7 ans)	71,7 %	81,7 %
2013-2020 (5 ans)	69,7 %	72,7 %
Cible 2020	80 %	

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification

Années	CSS de la Rivéraine	Ensemble du Québec pour le réseau public
2015-2016	9,8 %	14,5 %
2016-2017	12,6 %	15,1 %
2017-2018	16,7 %	13,6 %

Taux de réussite Épreuve unique du mois de juin

	2016	2017	2018	2019	2020
Français, langue d'enseignement 5 ^e secondaire, volet écriture	78,4 %	74,3 %	79,5 %	79,5 %	AUCUN EXAMEN EN JUIN 2020 PANDEMIC COVID-19
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire (orale)	97,2 %	96,5 %	96,5 %	91,4 %	
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire (écrit)	92,7 %	84,4 %	86,7 %	84,6 %	
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, programme enrichi (compréhension de texte)	96,1 %	84,1 %	90,9 %	100 %	
Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, programme enrichi (production écrite)	98 %	100 %	100 %	100 %	
Sciences et technologie (théorie)	68,1 %	84,4 %	87,4 %	68,7 %	
Mathématique : culture, société et technique (utiliser un raisonnement mathématique)	79,6 %	78 %	81,7 %	84,4 %	
Mathématique : sciences naturelles (utiliser un raisonnement mathématique)	100 %	56,1 %	58,8 %	77,6 %	
Histoire, éducation citoyenneté	78,7 %	84,4 %	---	---	

La formation professionnelle

Le Centre de formation professionnelle de la Rivière

Au fil des années, le CFP de la Rivière s'est bâti une solide réputation comme institution d'enseignement professionnel. Notre centre de formation met tout en place pour répondre à sa mission éducative et ainsi former des travailleurs autonomes, responsables et compétents.

Le Centre

L'École de mécanique de machines fixes à Saint-Léonard-d'Aston, l'École commerciale, l'École d'entrepreneuriat du Centre-du-Québec, la Formation à distance à Bécancour (secteur Saint-Grégoire), l'École d'agriculture de Nicolet et le Service aux entreprises forment le Centre de formation professionnelle de la Rivière.



Le personnel

Le CFP regroupe plus de soixante membres du personnel incluant les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels et les directions qui ont pour mission de répondre aux besoins de la clientèle. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir compter sur une équipe d'expérience qui se démarque par sa rigueur, sa disponibilité, son dynamisme et son professionnalisme.

Les inscriptions

Nombre d'inscriptions par cohorte

	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Fleuristerie	7	8	0	0
Grandes cultures (débutants)			8	11
Grandes cultures (Finissants)	10	10	8	8
Horticulture et jardinerie (débutant)	12	0	11	11
Horticulture et jardinerie (finissant)	6	11	8	11
Mécanique agricole (débutant)	16	10	14	12
Mécanique agricole (finissant)	8	14	10	14
Mécanique de machines fixes (débutant)	21	20	19	12
Mécanique de machines fixes (finissant)	20	17	14	19
Production horticole	12	11	7	14
Réalisation d'aménagements paysagers	9	9	0	9
Production animale	27	0	14	14
Secrétariat (entrées continues)	58	63	38	29
Comptabilité (entrées continues)	34	40	33	26
Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)	47	41	30	21
Lancement d'entreprises (entrées continues) (ASP)	136	108	76	63
Nombre d'inscriptions par année	423	362	285	274

Formation professionnelle à distance

Description de nos programmes

La formation professionnelle à distance permet d'obtenir le DEP en secrétariat, en comptabilité ainsi que l'ASP en secrétariat médical. Les cours de la formation professionnelle à distance sont reconnus et sanctionnés par le ministère de l'Éducation. Vous pouvez ainsi obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Cette formation est la même que celle donnée dans les centres. Le matériel pédagogique est vraiment adapté pour faciliter un bon apprentissage autonome.



Dans le programme de **comptabilité**, on retrouve 23 compétences qui totalisent 1350 heures. Deux volets importants le composent : le volet bureautique pour la maîtrise du système d'exploitation Windows et les logiciels Word, Excel, Access et Outlook; le volet comptabilité dans lequel le cycle comptable est vu en entier, de la partie manuelle jusqu'à la partie informatisée, avec le logiciel Acomba. On y retrouve des cours complémentaires dont un stage de 120 heures.



Dans le programme de **secrétariat**, on retrouve 25 compétences qui totalisent 1485 heures. Deux volets le composent : le volet français qui comprend la grammaire et la rédaction de lettres; le volet bureautique pour la maîtrise du système d'exploitation Windows et les logiciels Word, Excel, Access, Outlook et Power Point. Le logiciel comptable Acomba est vu en cours de formation. Vous retrouverez également des cours complémentaires dont un stage de 90 heures.

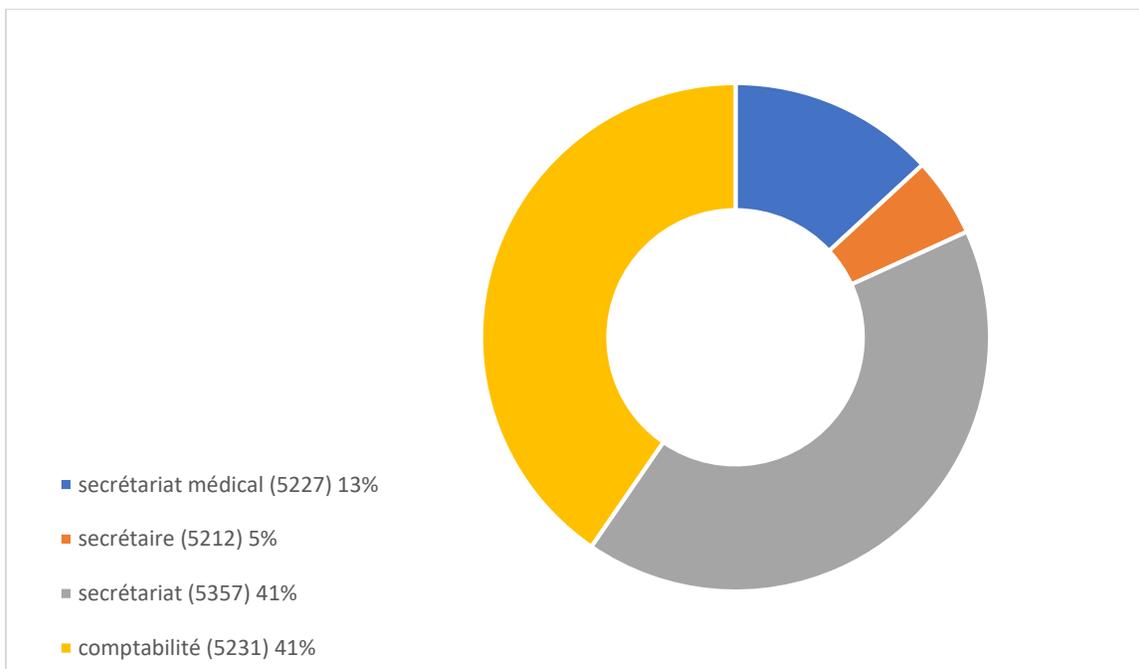
Dans le programme de **secrétariat médical**, on retrouve 11 compétences totalisant 450 heures. Le volet transcription de dictées médicales est présent dans quatre compétences. On utilise le logiciel Medisoft pour deux compétences; les rendez-vous des patients et la facturation avec la RAMQ. Un stage de 75 heures termine le programme.

Composition de la formation professionnelle à distance

- ✓ Directrice : Monique Rivard
- ✓ Gestionnaire administrative : Deirdre Dinan
- ✓ Conseillère pédagogique : Marianne Bertrand
- ✓ Conseillers en information scolaire et professionnelle : Jean-François Blais et Hélène Larose
- ✓ Agente de bureau principale : Julie Bergeron
- ✓ Agentes de bureau : Jacinthe Bellefeuille, Dominique Farly et Chi Ta Phuong
- ✓ Enseignants en formation à distance : dix enseignants

Statistiques locales 2019-2020

Nombres d'élèves par programme
Année scolaire 2019-2020
Formation à distance





Le service aux entreprises



La régionalisation des services aux entreprises des 3 centres de services scolaires s'est poursuivie pour l'année 2019-2020 et une réflexion s'est amorcée quant à la gouvernance et à l'implication des directions de la formation professionnelle.

L'équipe

De façon régulière, 20 personnes ont fait partie de l'équipe administrative au cours de l'année 2019-2020, avec des pourcentages de tâche et des statuts variables. Vincent Blais s'est joint à l'équipe, du côté de Victoriaville et Lynda Pelletier a remplacé, pour le point de services de Nicolet, Alain Beaudoin qui est parti à la retraite.

À cette équipe se joint une équipe d'enseignants, de spécialistes de contenu et de consultants. Ils sont près de 250 à avoir dispensé de la formation ou de l'accompagnement pour Le_SAE en 2019-2020 pour un total de plus de 23 000 heures pour 25 ETP, un exploit en période de pandémie.

Revenus consolidés

Le Centre de services scolaire des Chênes est fiduciaire du regroupement. Par contre, certains revenus sont comptabilisés au CSS de la Rivéraine qui assure la coordination de la formation à distance dispensée en entreprise. Les revenus des compétences à la carte et des AEP sont également comptabilisés dans chacun des CSS qui dispensent la formation.

Pour l'année 2019-2020, les revenus consolidés s'élèvent à 2 756 549 \$ une diminution de plus de 20% par rapport à l'année précédente. Dans le contexte de la pandémie, puisque près de 25% de l'année a été en mode « pause », ces résultats démontrent bien que Le_SAE était sur la voie de dépasser ses objectifs des années précédentes.

Surplus d'exercice

Pour l'année 2019-2020, le surplus d'exercice s'élève à 110 910 \$. Si on ajoute à cela les sommes versées pour les locaux, ce sont près de 250 000 \$ que Le_SAE a généré pour les centres de formation professionnelle et les centres administratifs, dont 44 000\$ pour le CSS de la Rivéraine. En plus de la visibilité et du rayonnement, de quoi être fiers!

La présence dans le milieu

L'un des objectifs du regroupement, en plus de la rentabilité, était d'avoir une présence accrue sur les territoires des centres de services scolaires de la Rivéraine, des Bois-Francis et des Chênes.



Nos projets majeurs

AEP soudage à distance

Grâce à un financement de Services Québec, nous avons développé une approche de formation entièrement en entreprise. Les participants, sélectionnés par leur employeur respectif, ont eu la possibilité de passer de journalier à soudeur en suivant, à distance, l'AEP soudage semi-automatique. Des tablettes électroniques ont été fournies à chacun des sept participants pour leur permettre de rejoindre la classe virtuelle et de communiquer avec leur formateur. Les guides CEMEQ adaptés à la réalité éducation-travail leur ont été fournis. En juin 2020, ce sont six nouveaux soudeurs qui ont été diplômés.

Développement de formation en ligne pour le personnel de soutien

Dans le cadre d'un projet effectué en collaboration avec les CSS de St-Hyacinthe et des Hauts Sommets, nous avons développé 66 capsules de formation, destinées aux secrétaires et aux techniciens en organisation scolaire. Ces capsules traitent, entre autres, de GPI, Jade, Dofin et de notions plus générales. Le ministère de l'Éducation avait octroyé un budget de développement à la Table régionale Montérégie-Estrie, mais ces CSS nous ont sollicités compte tenu de l'expertise qui nous est reconnue dans le déploiement de formation numérique.

Accompagnement de la FP/FGA

En raison de la pandémie, les enseignants de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes ont dû composer avec de nouvelles stratégies pédagogiques et intégrer davantage le numérique dans leur pratique pour dispenser de la formation en ligne. Le_SAE a proposé 6 ateliers portant sur différents outils : Microsoft Forms, Conception de vidéos simples, Création d'une chaîne YouTube, Microsoft OneDrive, Microsoft Teams, Création d'une page Facebook pour les soutenir. Ce sont plus de 150 participants se sont initiés aux nouvelles technologies. Le_SAE est fier d'avoir contribué au développement de leur expertise.

>>En 2019-2020, nous avons réalisé 463 projets.

La formation générale à distance

Au cours de la dernière année scolaire, la formation générale à distance s'est une fois de plus démarquée par son approche personnalisée et par sa formule 100 % à distance.

L'équipe d'enseignants expérimentés innove afin d'offrir à chacun de nos élèves un suivi rigoureux et personnalisé leur permettant ainsi d'atteindre leurs objectifs. Les différents partenariats que nous avons avec des acteurs du milieu éducatif nous permettent de proposer à nos élèves de faire leurs évaluations aux quatre coins de la province.

Durant l'année scolaire 2019-2020, 12 personnes de différents corps d'emploi ont aidé l'ensemble des élèves à travailler dans les 1 119 inscriptions-sigles de la FORMATION À DISTANCE. Malgré la COVID, les élèves ont pu bénéficier d'un excellent service grâce au télétravail et à l'équipe dynamique.



La formation générale des adultes

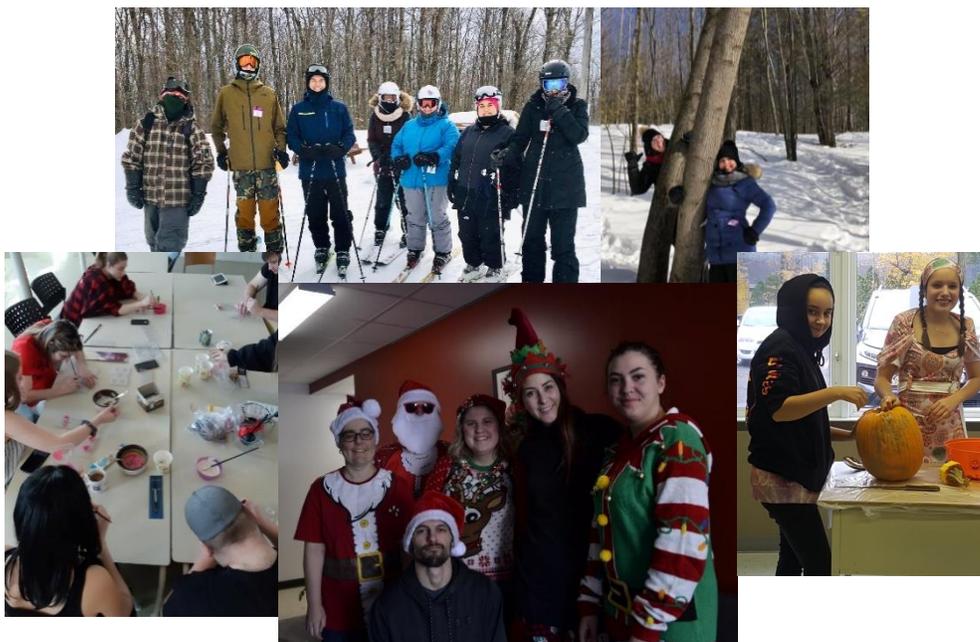
Le personnel de la Formation générale des adultes accompagne des élèves âgés de plus de 16 ans dans la réalisation de leurs objectifs tant au niveau personnel, académique que dans ceux liés au marché du travail. L'équipe de la Formation générale des adultes mise sur le professionnalisme, le dévouement, la créativité et le leadership de plus de 45 personnes, enseignants, personnel de soutien, professionnels et équipe de direction pour s'assurer que tous les élèves soient en mesure d'atteindre leur plein potentiel. L'enseignement de qualité et l'accompagnement professionnel permettent à l'élève d'évoluer dans un milieu stimulant, dynamique et à la fine pointe des dernières découvertes en matière d'éducation.



La formation générale des adultes, en partenariat avec Services Québec, offre à tous les adultes du territoire d'accroître leurs compétences professionnelles en leur permettant de suivre différentes formations en insertion socioprofessionnelle.



L'équipe de la Formation générale des adultes s'assure qu'une multitude d'activités, pour tous les goûts, soit au programme de nos années scolaires. Ces activités permettent aux élèves de développer des liens entre eux, mais également un fort sentiment d'appartenance à nos centres.



Afin de favoriser l'entraide et la coopération, les élèves s'impliquent auprès de notre communauté dans différents projets qui les font vibrer.



Des projets, des invités et beaucoup de plaisir pour favoriser la persévérance scolaire et le dépassement de soi.



Encore une fois, de beaux projets se poursuivent pour favoriser la persévérance et pour accompagner les parents de notre territoire.

- Projet d'éveil à la lecture pour les élèves de niveau préscolaire, visite dans différents milieux de garde et organismes communautaires dans le centre de notre territoire.
- Projet de rehaussement des compétences en littératie déployé dans la municipalité de Manseau, projet « appartement » dans la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford.
- Projet persévérance 2.0 afin de maintenir une motivation optimale de nos élèves et une présence accrue des élèves.

L'année scolaire 2019-2020 a également permis à la Formation générale des adultes de se définir une nouvelle image avec un tout nouveau logo à leur image.

Plan d'Engagement Vers la Réussite 2018-2022

La réussite de l'élève c'est...

- 1- Développer son potentiel
- 2- S'accomplir dans différents domaines
- 3- Être fier, heureux et avoir une image positive de soi
- 4- Être capable de transférer ses acquis au quotidien
- 5- Réussir à s'intégrer dans un groupe d'individus, à s'épanouir et à faire sa place en société

Le **RESPECT**, le **TRAVAIL D'ÉQUIPE** et **L'ENGAGEMENT** sont les valeurs qui guideront notre organisation pour les prochaines années.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTATS JUIN 2019	RÉSULTATS JUIN 2020	Cibles 2022
DÉPLOYER DES SERVICES ACCESSIBLES, DE QUALITÉ ET ADAPTÉS À LA DIVERSITÉ DES BESOINS.	S'assurer que les services offerts répondent aux besoins spécifiques des élèves.	Proportion des élèves qui complètent leur 6 ^e année sans retard	341 élèves / 397 85,89 %	322 élèves / 369 = 87,26 %	343 élèves / 395 = 86,84%	83%
		Proportion des élèves qui passe au 2 ^e cycle du secondaire sans retard.	244 élèves / 265 = 92,07 %	244 élèves / 263 = 92,77 %	300 élèves / 319 = 94,04 %	91%
	Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire, dans le réseau public.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture 4 ^e année.	83,14 %	89,62 %	N/A	85%
	Réduire l'écart de 2 % entre les garçons et les filles.		Filles : 86,67 % Garçons : 80,09 %	Filles : 94,01 % Garçons : 85,02 %	N/A	Filles : 90 % Garçons : 82 %

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTATS JUIN 2019	RÉSULTATS JUIN 2020	Cibles 2022
ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET L'APPROPRIATION DE MEILLEURES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES	Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	Le pourcentage des élèves qui obtiendront un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans.	77%	77,5%	N/D	80%
	Réduire l'écart de 3 % entre les garçons et les filles.		Filles : 82,9% Garçons : 71,4%	Filles : 80,8% Garçons : 74.3%	N/D	Filles : 85% Garçons : 76%
ORIENTATION : FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LES INFORMER DU CHEMINEMENT DE LEUR ENFANT	Améliorer la participation des parents à la vie éducative de leur enfant.	Taux de satisfaction des parents concernant les communications transmises par l'école. (Sondage)	755 réponses Très satisfait et satisfait : 94,5%	N/D	N/D	Maintenir le taux de satisfaction des parents à 95%

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTATS JUIN 2019	RÉSULTATS JUIN 2020	Cibles 2022
ORIENTATION : CONTRIBUER À REHAUSSER ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE DE LA POPULATION ADULTE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE.	Rendre accessible la formation générale de base (de l'alphabétisation jusqu'à la 5 ^e secondaire) sur l'ensemble du territoire de notre Centre de services scolaire.	Le nombre de lieux de formations.	4	4	4	Maintenir à 4
ORIENTATION : FAIRE BOUGER LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE 60 MINUTES PAR JOUR.	D'ici au 30 juin 2022, 100 % des écoles primaires offriront au moins 60 minutes d'activités physiques par jour.	Le pourcentage des écoles primaires qui offrent 60 minutes par jour.	5/24 écoles primaires	5/24 écoles primaires	24/24 école primaires	24/24 = 100%
ORIENTATION : AMÉLIORER L'ÉTAT DES BÂTIMENTS DU PARC IMMOBILIER.	S'assurer que 85 % des établissements soient dans un état satisfaisant.	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier. <i>(Données du MEES, janvier 2018)</i> Cotes A:1 - B:3 - C:8 - D:14 - E: 5	39 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant (12/31)	29 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant (10/29)	28 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant (8/29)*	85 % des bâtiments seront dans un état satisfaisant (26/31)

*Une mise à jour est présentement en cours sur les critères qui déterminent l'indice de vétusté. Des composantes du bâtiment qui présentent un déficit ont été ajoutées alors qu'elles ne figuraient pas au portrait des années passées.

Notre territoire

Elle dessert une population d'environ 42 000 citoyens répartie entre trente et un villages, villes et paroisses ainsi que deux communautés abénakises, Wôlinak et Odanak.

Le territoire du Centre de services scolaire de la Rivieraine couvre environ 2 135 km² d'espace de vie.



Nos établissements

Écoles primaires

École Arc-en-Ciel, Sainte-Monique
École Beauséjour, Saint-Grégoire
École Boutons-d'Or, Précieux-Sang
École Curé-Brassard, Nicolet
École de la Croisée, Aston-Jonction
École des Arbrisseaux, Sainte-Eulalie
École des Perséides (alternative), Sainte-Angèle-de-Laval
École Despins, Sainte-Gertrude
École Explorami, Sainte-Angèle-de-Laval
École Harfang-des-Neiges, Gentilly
École Jean-XXIII, Saint-Wenceslas
École la Jeunesse, Sainte-Perpétue
École la Nacelle, Saint-Pierre-les-Becquets
École la Source, Sainte-Cécile-de-Lévrard
École le Phare, Deschaillons-sur-Saint-Laurent
École le Rucher, Sainte-Angèle-de-Laval
École l'Oasis, Sainte-Françoise
École Marie-Sophie, Sainte-Sophie-de-Lévrard
École Maurault, Pierreville
École Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Zéphirin
École Paradis, Baie-du-Febvre
École Terre-des-Jeunes, Bécancour
École Tournesol, Saint-Léonard-d'Aston
École Vincent-Lemire, Saint-François-du-Lac

Écoles secondaires

École secondaire Jean-Nicolet, Nicolet
École secondaire la Découverte, Saint-Léonard-d'Aston
École secondaire les Seigneuries, Saint-Pierre-les-Becquets

Centres de l'éducation aux adultes

Centre de formation générale des adultes de Nicolet, Nicolet
Centre Rayons-de-Soleil, Manseau
Centre Saint-François, Saint-François-du-Lac
Centre Saint-Laurent, Sainte-Marie-de-Blandford

Centres de formation professionnelle

École d'agriculture de Nicolet, Nicolet
École commerciale de la Rivieraine, Saint-Grégoire
École de mécanique de machines fixes de la Rivieraine, Saint-Léonard-d'Aston

Centre de formation à distance

Soucieux d'assurer la cohérence entre nos actions et nos engagements, nous privilégions la diffusion du rapport annuel en version électronique.

Vous pouvez vous procurer la version imprimée en communiquant avec le Secrétariat général au **819 293-5821**, poste **4506**.



375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Téléphone : 819 293-5821
Télécopieur : 819 293-8691

